

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{er} JUILLET 2021



LYCEE BERTRAN DE BORN
Année scolaire 2020-2021
Séance n°5

Le conseil d'administration se réunit le jeudi 1^{er} juillet 2021 à 18 heures sous la présidence de M. Francis CAPPE, Proviseur de la cité scolaire Bertran de Born, sur convocation adressée le 16 juin 2021, soit plus de 8 jours avant la réunion du conseil d'administration conformément aux termes du code de l'Education.

	MEMBRES				SEANCE		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS	T/S	FONCTIONS	PRES.	Exc.	Abs.
MEMBRES DE DROIT	M. Francis CAPPE			Proviseur	X		
	M. Alain VIDAL			Proviseur adjoint	X		
	M. Laurent CASTERA			Adjoint gestionnaire	X		
	Mme Isabelle BRAHIM			CPE	X		
	Mme Brigitte DUFOURQ			DDFPT	X		
	Mme Mireille VOLPATO	M. Antoine AUDI		Région Nouvelle Aquitaine		X	
	M. Yannick ROLLAND	M. Pascal DEGUILHEM		Région Nouvelle Aquitaine			X
	M. Olivier BARROUX			Mairie de Périgueux		X	
	M. Patrick PALEM			Grand Périgueux			X
	M. Francis ARDOUIN			Personne qualifiée nommée par M. l'IA DASEN de la Dordogne	X		
REPRESENTANTS DES PERSONNELS	M. Georges ROCHARD	M. Christophe HORGUE	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	Mme Maddy GAILLARD	Mme Nathalie COTTRET	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Yann LISOIE	Mme Anne DUBUC	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Lionel LUCOT	Mme Sylvie MESNARD	S	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Lionel FRAISSE	Mme Corine LAFAYE PUENTE	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Lionel DUCASSOU	M. Lahcen MAJID	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Bruno ROQUES	Mme Agnès NIAUSSAT	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Yannick MOSSION			ATOS	X		
	Mme Isabelle HIVER			ATOS	X		
	Mme Amélie LESERVOISIER			ATOS	X		
REPRESENTANTS DES USAGERS	Mme Caroline CARRERE	Mme Caroline BERNARD	T	Représ. des parents d'élève		X	
	Mme Chantal VALADE	M. Jean-Marie BONNIN	T	Représ. des parents d'élève			X
	M. Marc BONGRAIN	Mme Isabelle FAURE	T	Représ. des parents d'élève	X		
	Mme Karine PICOD	Mme Marie Stéphanie GOURBAT	T	Représ. des parents d'élève			X
	Mme Nathalie JOSEPH	Mme Marie-Laure MANIEZ	T	Représ. des parents d'élève	X		
	Mme Pauline LABAILS	Mme Freya DINGLEY	T	Représ. des élèves	X		
	Mme Noé MEYNIER	Mme Juliette FEVRIER		Représ. des élèves		X	
	M. Kenny GOBERT	M. Isham GABORIT	T	Représ. des élèves			X
	M. Abe WESTRA	M. Renato RIBEIRO	S	Représ. des élèves	X		
Mme Jasmijn KROUWEL	Mme Lola RODRIGUEZ	T	Représ. des étudiants			X	

Au début de la séance, 20 membres sur 30 sont présents. Le quorum est atteint, la séance est ouverte : 18 h 08

Le secrétariat de séance est confié à : Mme Maddy GAILLARD, professeure de lettres classiques

ORDRE DU JOUR

1. PREPARATION DE LA RENTREE 2021,
2. REGLEMENT INTERIEUR,
3. PROGRAMME ANNUEL DES VOYAGES ET SORTIES SCOLAIRES,
4. PROGRAMME ANNUEL DES PROJETS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES,
5. CONTRATS ET CONVENTIONS,
6. AUTORISATION DE SIGNER DES CONTRATS DE DROIT PUBLIC POUR LES AED,
7. DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES : REPARTITION DES CREDITS GLOBALISES, ...
8. QUESTIONS DIVERSES.

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Ordre du jour
- PV CA précédent

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
20	20		

2. PREPARATION DE LA RENTREE 2021 : REPARTITION DE LA DGH

Il s'agit de répartir 1348.6 heures. Il n'y a pas eu d'évolution notable depuis ce qui a été présenté en conseil pédagogique et en commission permanente ; 1h de plus a été accordée, liée à la création de la spécialité Occitan.

Les représentants des enseignants tiennent à souligner :

- La diminution drastique des heures (poste notamment) va à l'encontre de l'intérêt des élèves et aboutit à des incohérences pédagogiques. Il a été ainsi décidé, à titre d'expérimentation, de pratiquer les TP de sciences-physique en deux groupes de 23 élèves non dédoublés ; cela pose en outre un problème de matériel. Un budget conséquent doit y être consacré par l'établissement. Il s'agira donc d'évaluer la pertinence de cette expérimentation au cours de l'année prochaine et d'en tirer le bilan en fin d'année en vue des années suivantes. L'administration souligne de plus que cette organisation est un gain concernant l'organisation des emplois du temps de toute la cité scolaire.
- La réforme imposée n'a pas été évaluée ; la dotation de cette année révèle au grand jour qu'il s'agit avant tout d'enlever des moyens selon une mécanique absurde d'économie budgétaire.
- Il s'agit de demander une augmentation des moyens dit de « marge ».

M. Vidal souhaite rappeler que cette perte des moyens est due à une perte d'effectif. En outre, la demande d'augmentation des moyens a déjà été formulée par la direction de l'établissement.

M. Castera souligne cependant la difficulté de la gestion de l'occupation des salles quand on multiplie les heures dédoublées et les groupes.

Les représentants des parents d'élèves déplorent cet état de fait et s'inquiètent de la perte de valeur et de sens du Bac, notamment 2021.

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
20	7	8	5

Le TRMD est donc refusé. Un nouveau conseil d'administration sera convoqué.

3. VOTE DE LA REPARTITION DES IMP LYCEE (12.5H)

Proposition de l'administration :

Coordination EPS	2
Coord. SVT	1
SPC	1
Coordination des disciplines à plus de 3 enseignants	0.5 X 7
BTS	1
Référent numérique	2
Ref culturel	0.5
Réf décrochage	1
Réf Bachi	0.5

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
20	20		

4. REGLEMENT INTERIEUR DE LA CITE SCOLAIRE :

- travail de réécriture et de réorganisation par item (développement durable) ; adopté par le CA du collège. Aucune modification majeure ; ont été inversés deux éléments du paragraphe I.2 « Assiduité et ponctualité ».
- Est déploré le fait que les AESH ne puissent poser une punition sans en référer à un enseignant : c'est un symbole fort pour les élèves qui les renvoient parfois à leur impuissance.
- Est précisé que le professeur est en droit d'exclure un élève qui n'a pas sa blouse en coton au cours d'une séance de TP au cas où il considère que sa présence dans la salle présente un danger pour lui-même ou pour les autres élèves.

- Le paragraphe II.2 comporte deux éléments contradictoires ; les modifications ad hoc seront apportées.
- Une tolérance est accordée concernant les « en-cas » que peuvent apporter les élèves à partir du moment où ils gèrent correctement leurs déchets alimentaires.

M. Castera informe le CA que le goûter des élèves internes pourrait être supprimé à moyen terme (coût).

- Est déploré le fait que le règlement concernant l'utilisation du téléphone portable soit difficile à appliquer dans le cadre d'une cité scolaire.

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
20	19		1

5. SEMESTRIALISATION EN CLASSE DE PREMIERE

Il s'agissait d'une expérimentation pour l'année 2020-2021 ; il semble difficile d'en faire un bilan et une évaluation complète compte-tenu de l'organisation de l'année.

Pour les enseignants exerçant en classes préparatoires, la semestrialisation rend plus difficile l'examen des dossiers et la progression des élèves moins visible.

Les représentants des élèves trouvent que l'organisation en trimestres permet un suivi plus régulier des élèves.

Monsieur le proviseur-adjoint souligne un souci d'organisation à améliorer dans la semestrialisation : le guidage du choix de la spécialité abandonnée en fin de première (le conseil de classe du « 2^{ème} trimestre » tombait au bon moment de ce point de vue).

La demande est que cette expérimentation soit reconduite pour un an (compte-tenu de l'organisation de l'année due à la situation sanitaire).

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
20	12	2	6

6. VOYAGES SCOLAIRES ANNEE 2021-2022

Aucun voyage pédagogique ne doit être envisagé au cours du 1er trimestre de l'année à venir. Beaucoup de projets ont été proposés ; l'établissement a à sa charge la participation des accompagnateurs, ce qui constitue une charge conséquente sur le budget. M. le Proviseur souhaite donc qu'une commission soit organisée afin de réfléchir au fonctionnement de ces voyages (alternance, effectifs, projets, règles de participation pour les élèves ...). Les

représentants des élèves soulignent eux-aussi cette difficulté à choisir face parfois au nombre de projets proposés.

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
20	20		

7. PROJETS PEDAGOGIQUES 2021-2022

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
20	20		

8. CONTRATS ET CONVENTIONS :

Les contrats et conventions (groupement d'achat ; avec Jay de Beaufort pour l'option musique ; organisation CPGE ; accueil des autres lycées pour le projet Pcarré ; université du Temps libre ; cours d'esperanto) proposées par M. Castera ont été adoptés à l'unanimité.

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
20	20		